



Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex
Mail : cfdt@cfdtopenit.org
Site : www.cfdtopenit.org

PÉNITENTIAIRE

LETTRE OUVERTE

Renseignement Pénitentiaire : le SNRP ne répond plus !

Le renseignement pénitentiaire est souvent présenté comme le "fer de lance" de la sécurité de nos établissements et de la lutte contre la criminalité organisée. Pourtant, derrière les discours de façade, la réalité des agents sur le terrain est tout autre : celle de **l'oubli systématique, du mépris administratif et d'une absence totale de reconnaissance**.

La CFDT Pénitentiaire tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Le manque de considération pour le réseau du renseignement pénitentiaire, déjà dénoncé mais jamais corrigé, atteint aujourd'hui un seuil critique.

L'amateurisme administratif comme doctrine ?

Ainsi, une fois de plus, les agents de la CIRP de Marseille ont été les "oubliés" de la modulation de l'IFO, avec une promesse de régularisation en janvier. Ce n'est pas un incident isolé, c'est un dysfonctionnement chronique. Malgré les alertes de plusieurs agents de la CIRP de Marseille, le constat est amer : l'administration centrale et le SNRP connaissent ces problèmes récurrents mais ne font rien pour les anticiper. **Chaque année, la même négligence, les mêmes erreurs...**

Une reconnaissance aux abonnés absents !

Où sont les félicitations pour les missions périlleuses et les actions menées par les agents du réseau du renseignement pénitentiaire ? Les médailles, les TOS ou autres lettres de félicitations semblent s'arrêter aux portes du SNRP. Cette absence de gratitude institutionnelle est une insulte au dévouement quotidien de nos agents.

Un avancement au point mort !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pour le corps de commandement, les taux d'avancement sont réduits à la portion congrue par rapport aux DISP. En 2024, une seule nomination de Capitaine de classe supérieure et une seule de Divisionnaire. Si la tendance de 2025 se confirme, les agents du renseignement pénitentiaire seront, une fois de plus, les grands sacrifiés de la promotion interne avec moins de 3% d'agents du renseignement nommés au tableau d'avancement en 2024 et 2025. **Est-ce là votre vision de la "dynamique de carrière" pour des agents ultra spécialisés ?**

L'absurdité indemnitaire : l'exception du SNRP

Il est inacceptable que des postes soient systématiquement oubliés sur les circulaires indemnitaire malgré nos signalements. Nous marchons sur la tête : des officiers se retrouvent avec une IFO annuelle inférieure à celle de leurs subordonnés ! Cette anomalie, légalement impossible, n'existe nulle part ailleurs dans l'Administration Pénitentiaire. C'est une spécificité du SNRP dont l'administration devrait avoir honte.

Le silence pour seule réponse !

Pour couronner ce tableau de mépris, le SNRP s'enferme dans un mutisme total face aux recours formulés par les agents ou leurs organisations syndicales. L'absence de réponse est la forme la plus brutale de désintérêt.

Il est temps que le SNRP se réveille. Derrière les dossiers et les notes de renseignement, il y a des hommes et des femmes auxquels on demande chaque jour davantage d'investissement et de sacrifice. Ils ont besoin d'être soutenus, motivés et reconnus à la juste valeur de leur engagement, au même titre que tous les autres agents de l'AP.

Le renseignement pénitentiaire n'est pas un service de seconde zone. Les agents ne sont pas des variables d'ajustement. La CFDT Pénitentiaire exige des actes immédiats et une considération réelle, pas des régularisations tardives.

Le bureau national **CFDT Pénitentiaire**